

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2015/10/20/2015036422/justel>

Dossier numéro : 2015-10-20/06

Titre

20 OCTOBRE 2015. - Arrêté ministériel relatif à la désignation de l'autorité compétente au sens du point 1.5.1 de l'Annexe à l'Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 23-01-2019 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 25-11-2015 page : 70418

Entrée en vigueur : 05-12-2015

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2018-12-21/59, art. 9, 002; En vigueur : 01-01-2019>